

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 28 septembre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 26, 27 et 28 septembre 2016

2016 DAC 127 Subvention (7.123.000 euros) et avenant avec l'association Théâtre Musical de Paris-Châtelet (1er).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu la convention d'objectifs, en date du 15 janvier 2016, relative à l'attribution d'un acompte de 8 123 000 euros au titre de 2016 approuvée par délibération des 14, 15 et 16 décembre 2015 ;

Vu la délibération 2015 DAC 603 du Conseil de Paris des 14, 15, 16 et 17 décembre 2015 accordant au titre de 2016 un acompte sur la subvention de fonctionnement 2016 ;

Vu le projet de délibération, en date du 13 septembre 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention et de signer un avenant avec l'association Théâtre Musical de Paris-Châtelet ;

Vu l'avis du Conseil du 1er arrondissement, en date du 12 septembre 2016 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : La subvention de fonctionnement attribuée à l'association Théâtre Musical de Paris 2, rue Edouard Colonne 75001, Paris, au titre de l'année 2016 est fixée à 15.246.000 euros soit un complément de 7.123.000 euros après déduction de l'acompte déjà versé ; 2016_01889, Simpa n°20477.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer un avenant à la convention annuelle de fonctionnement du 15 janvier 2016 relative à l'attribution d'une subvention de fonctionnement, dont le texte est joint en annexe à la présente délibération.

Article 3 : La dépense correspondante, soit 7.123.000 euros, sera imputée comme suit sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2016 nature 6574, rubrique 33, ligne VF40004 :Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO